



## ÉTABLISSEMENT

Ville de Segré en Anjou Bleu  
(49)  
Place Aristide Briand  
49500 Segré

## AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

DIRECTIVE 2014/24/UE

## Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Segré en Anjou Bleu (49), Numéro national d'identification : 20006542300010, 1 Rue de la Madeleine, 49500 Segré, FRANCE.  
Tél. : +33 241929233. Courriel : francoise.cocandeu@segreenanjoubleu.fr. Code NUTS : FR.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://segreenanjoubleu.fr>  
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://marches.securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Par voie électronique à l'adresse : <http://marches.securises.fr>

### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

## Section II : Objet

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : **Concession de service public - Crématorium**

II.1.2) Code CPV principal

45215300

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte

**Attribution d'une concession de service public après mise en concurrence sous forme de procédure ouverte pour la construction et l'exploitation du crématorium communal**

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 14000000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

### II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45215300

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG02

Lieu principal d'exécution : Dans le secteur de l'Ebaupinière à Segré-en-Anjou Bleu - 49500

II.2.4) Description des prestations

**4. Caractéristiques essentielles de l'opération**

**Le délégataire aura la charge de :**

**- la construction d'un crématorium dans le secteur de l'Ébaupinière à SEGRE-EN-ANJOU BLEU, avec parking, jardin du souvenir, et**

fourniture des équipements de crématorium qui y sont associés (un four, filtration(s), ...);

- la gestion et l'exploitation de l'ouvrage dans le cadre d'un contrat de concession.

Le concessionnaire assure la totalité du financement des dépenses qui comprend notamment :

1. les travaux de construction du crématorium et de l'ensemble des équipements tels qu'ils sont décrits à l'article ci-dessus et dans les annexes techniques jointes ;
2. les frais d'études et frais financiers ;
3. la remise en état du sol des abords immédiats des ouvrages, après travaux ;
4. les impôts et taxes liés à la construction de l'ouvrage et des équipements ;
5. les études de sol éventuelles.

Le concessionnaire responsable du service le gèrera conformément au contrat. Le Délégué exploitera le service à ses risques et périls ; la rémunération du Délégué sera liée aux résultats de l'exploitation du service public.

#### 5. Principes de financement

Le délégué sera rémunéré par les recettes perçues auprès des usagers et les recettes annexes.

Conformément aux articles R. 3121-1 et suivants du CCP, la valeur estimée du chiffre d'affaires pour la durée du contrat est d'environ 14 M€

#### 6. Durée de la concession : Entre 25 et 30 ans

##### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

##### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 14000000 euros

##### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 360

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

##### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

##### II.2.10) Variantes

##### II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

##### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

##### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

##### II.2.14) Informations complémentaires

## Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

##### Liste et description succincte des conditions :

1. Une lettre de candidature signée par une personne ayant autorité pour engager l'opérateur économique candidat ou les membres du groupement candidat, ainsi que, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses cotraitants (pour les personnes morales). Une lettre de candidature datée et signée accompagnée d'un curriculum vitae comprenant nom, prénom, adresse, téléphone, diplômes, expériences professionnelles... (pour les personnes physiques).

2. Déclarations sur l'honneur que :

1. Le candidat n'est pas en situation de liquidation ou de redressement judiciaire sans habilitation à poursuivre son activité. Le cas échéant, la copie du ou des jugements si le candidat se trouve en situation de redressement judiciaire (pour les personnes morales) ;

2. Les prestations seront assurées par des salariés employés régulièrement au regard de la législation applicable,

3. Le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 et

que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8 sont exacts.

4. Pour les personnes assujetties à l'obligation définie aux articles L. 5212-2, L. 5212-3 L. 5212-4 du Code du travail (obligation d'employer des travailleurs handicapés ou en difficultés), une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, indiquant que le candidat a souscrit à la déclaration visée à l'article L. 5212-5 du Code du travail ou qu'il a versé la contribution visée à l'article L. 5212-9 de ce même Code.

8. Tous documents de présentation générale du candidat (actionnariat, moyens et personnels) étant précisé que les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront les éléments dont elles disposent. Les sociétés filiales peuvent fournir un engagement de garantie de leur société-mère.

#### III.1.2) Capacité économique et financière

**Liste et description succincte des critères de sélection :**

3. Chiffre d'affaires concernant des prestations similaires à celles objet de la délégation de service public envisagée au cours des 3 derniers exercices clos disponibles.
4. Bilans et comptes de résultats pour les 3 derniers exercices clos disponibles ou tout autre document reprenant les mêmes données concernant l'ensemble de l'activité du candidat et concernant le domaine d'activité objet de la délégation de service public.
5. Pour les sociétés, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (modèle K bis) ou équivalent étranger, daté de moins de trois mois.
4. Bilans et comptes de résultats pour les 3 derniers exercices clos disponibles ou tout autre document reprenant les mêmes données concernant l'ensemble de l'activité du candidat et concernant le domaine d'activité objet de la délégation de service public.
5. Pour les sociétés, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (modèle K bis) ou équivalent étranger, daté de moins de trois mois.
6. Attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle pour l'activité objet de la délégation.
7. Une déclaration bancaire quant à la situation de sa trésorerie ou toute déclaration jugée utile par le candidat ;

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle****Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

9. Un mémoire présentant le candidat, son savoir-faire en matière d'exploitation du service en rapport avec l'objet de la délégation
10. Références pertinentes du candidat au cours des trois dernières années en rapport avec l'objet de la délégation de service public ou tout autre document démontrant son aptitude à assurer l'exécution du service public en cause
11. Renseignements relatifs à la nature de l'activité, qualifications professionnelles, moyens techniques et humains dont le candidat dispose ou disposera.
12. Certificats délivrés par les autorités compétentes justifiant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales. En ce qui concerne les impôts, taxes et cotisations sociales pour lesquels la délivrance d'un certificat ne serait pas prévue, le candidat fait, sous sa propre responsabilité, une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée.  
Le candidat établi dans un Etat-membre de l'Union européenne autre que la France doit produire un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Pour les impôts, taxes et cotisations sociales pour lesquels il n'est pas délivré de certificat, il produit une attestation sur l'honneur, selon les mêmes modalités que celles qui sont prévues ci-dessus pour le candidat établi en France.  
Le candidat établi dans un pays tiers doit, pour les impôts, taxes et cotisations sociales ne donnant pas lieu, dans ledit pays, à la délivrance d'un certificat par les administrations et organismes de ce pays, produire une déclaration sous serment effectuée devant une autorité judiciaire ou administrative de ce pays. Les certificats délivrés en langue étrangère doivent faire l'objet d'une traduction assermentée en langue française.  
En cas de groupement, la forme imposée par le Pouvoir Adjudicateur sera un groupement d'entreprises solidaires. Les candidats ne peuvent présenter une offre, à la fois en qualité de candidats individuels, et en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités.

Chaque membre du groupement devra produire les documents et informations décrits dans le présent avis, à l'exception de la lettre de candidature à produire en un seul exemplaire.

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés****III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

**Section IV : Procédure****IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique****IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue****IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique****IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui****IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Samedi 10 juillet 2021 - 12:00

**IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**  
français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

**Date** : lundi 12 juillet 2021 - 15:00

**Lieu** : SEGRE-EN-ANJOU BLEU.

## **Section VI : Renseignements complémentaires**

### **VI.1) RENOUELEMENT**

**Il s'agit d'un marché renouvelable : Non**

### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

#### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

tribunal administratif de Nantes 6 Allée de l'Île-Gloriette CS 24111 , 44041 Nantes Cedex FRANCE. Tél. +33 255101002. E-mail : greffe.ta-nantes@juradm.fr. Fax +33 255101003. Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr>.

#### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

#### **VI.4.3) Introduction des recours**

#### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

17 mai 2021